

**LICENCE D'ETUDES FONDAMENTALES ES SCIENCES
ECONOMIQUES ET DE GESTION -SEMESTRE 2-**

ENSEMBLE 6, 11 ET 12

Module: COMPTABILITE GENERALE-II-

- **Chapitre -I- Introduction aux travaux de fin d'exercice;**
- **Chapitre -II- Les amortissements;**

Professeur : Abdelouhab HAMLIRI

Module: COMPTABILITE GENERALE-II-

Plan du cours

- **Chapitre I : Introduction aux travaux de fin d'exercice**
- **Chapitre II : Les amortissements**
- **Chapitre III: Les Provisions**
- **Chapitre IV : Les Régularisations**
- **Chapitre V : L'établissement des états de synthèse**

CHAPITRE-I- INTRODUCTION AUX TRAVAUX DE FIN D'EXERCICE

I – CONTEXTE GENERALE DES TRAVAUX DE FIN D'EXERCICE

1- L'inventaire :

Avant d'établir le bilan, il est nécessaire de procéder à un inventaire des éléments actifs et passifs de l'entreprise. Cet inventaire consiste à:

- ☞ Dénombrer les éléments de l'actif et du passif,
- ☞ Evaluer ces éléments c'est à dire leur donner une valeur réelle exprimée en monnaie nationale (dirham).

2- Principes comptables fondamentaux : Rappelons ces principes

Pour garantir l'obtention des états de synthèse capable de traduire fidèlement l'état patrimonial, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Le Code Générale de la Normalisation Comptable (CGNC) a retenus sept principes.

1- La continuité d'exploitation : L'entreprise doit établir ses états de synthèses dans la perspective d'une poursuite normale de ses activités. En cas de cessation d'activité, l'évaluation de l'entreprise doit se faire à la valeur de liquidation.

2- La permanence des méthodes : L'entreprise est censée établir ses états de synthèse en appliquant les mêmes méthodes d'évaluation et les mêmes règles de présentation d'un exercice à l'autre afin d'assurer la comparabilité des comptes annuels.

3- Le coût historique : En vertu de ce principe les éléments du patrimoine restent inscrits en comptabilité à leur valeur d'entrée exprimée en unités monétaires courantes à la date d'acquisition.

4- La spécialisation des exercices : Les charges et les produits sont rattachés à l'exercice qui les concerne. Ils sont comptabilisés au fur et à mesure de leur apparition et non pas des dates de leur encaissement ou de leur payement.

5- La prudence : En vertu de ce principe, les produits ne sont comptabilisés que s'ils sont définitivement acquis à l'entreprise (les plus-values) alors que les charges sont constatées dès qu'elles sont probables (les moins-values).

6- La clarté : Les informations doivent être enregistrées dans les comptes et sous la rubrique adéquate, les éléments des états de synthèse doivent être inscrits dans les postes adéquats, les éléments d'actif et de passif doivent être évalués séparément et aucune compensation ne doit être opérée entre les postes d'actif et de passif du bilan ni entre les charges et les produits du compte résultat.

7- L'importance significative : Les états de synthèses doivent révéler toutes informations susceptibles d'influencer l'opinion que les lecteurs des états de synthèse peuvent avoir sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.

Il faut rappeler que tous ces principes doivent converger vers l'objectif de l'image fidèle de :

- La situation financière de l'entreprise
- La situation patrimoniale de l'entreprise
- Les résultats de l'entreprise.

C'est dans cet objectif justement que l'on procède aux travaux d'inventaire.

II – OBLIGATIONS LEGALES ET FISCALES :

La loi comptable impose à toutes les entreprises tenant une comptabilité :

1. D'établir un inventaire annuel des éléments actifs et passifs de l'entreprise ;
2. D'arrêter les comptes en fin d'exercice en vue d'établir les états de synthèse : bilan, Compte de produits et charges, état des soldes de gestion, tableau de financement et état des informations complémentaires (uniquement le bilan et le CPC pour les entreprises dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 10 millions de dirhams).

III – TRAVAUX D'INVENTAIRE :

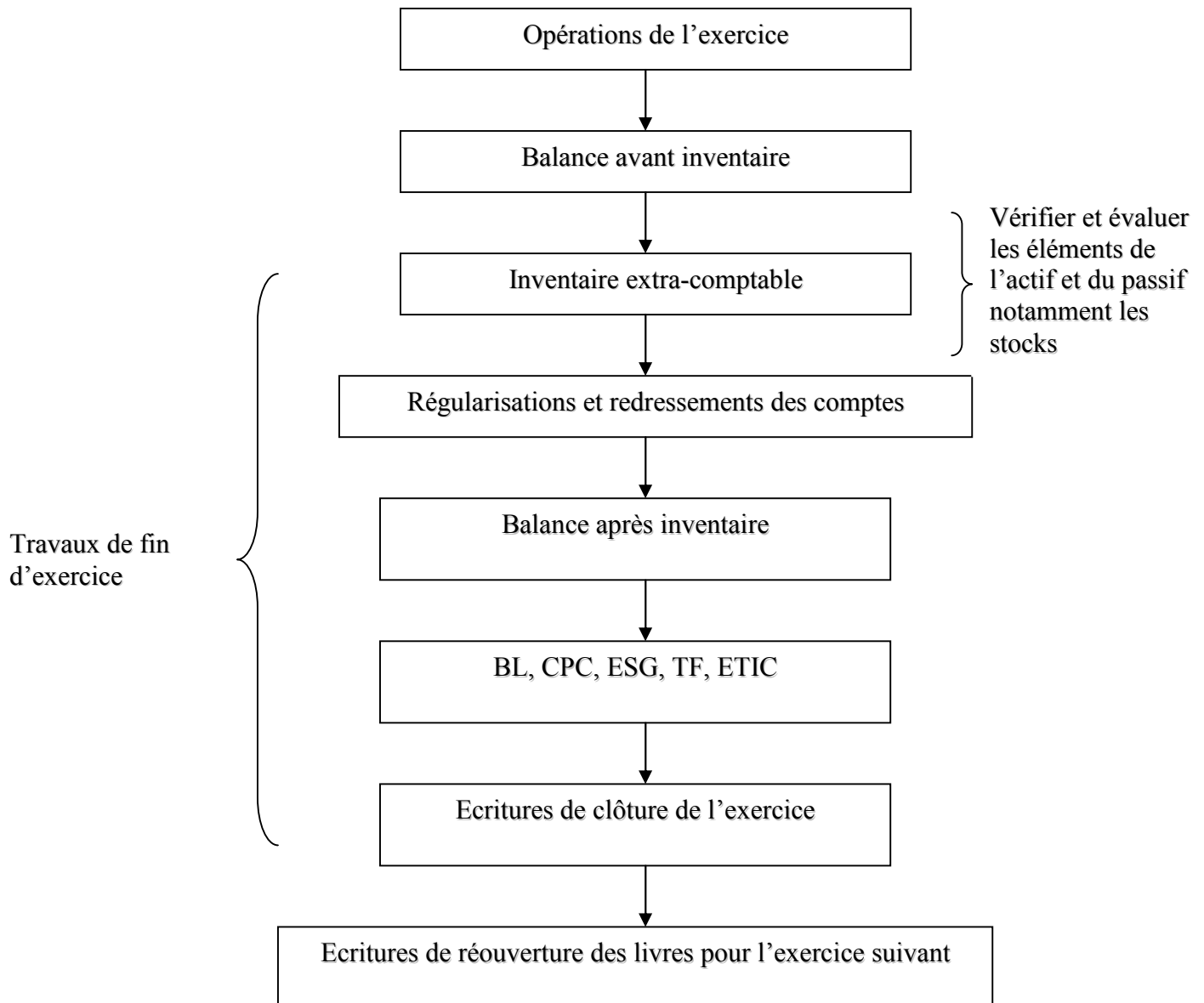
1- Caractère incomplet et discontinu des enregistrements comptables

La balance à une date donnée (avant inventaire) ne donne qu'une vue d'ensemble imparfaite de la gestion et de la situation du fait que :

- ☞ Les comptes de gestion ne correspondent pas exactement à l'exploitation de l'exercice
- ☞ Les comptes de bilan ne reflètent pas nécessairement la réalité économique.

2- Régularisations pour redressements

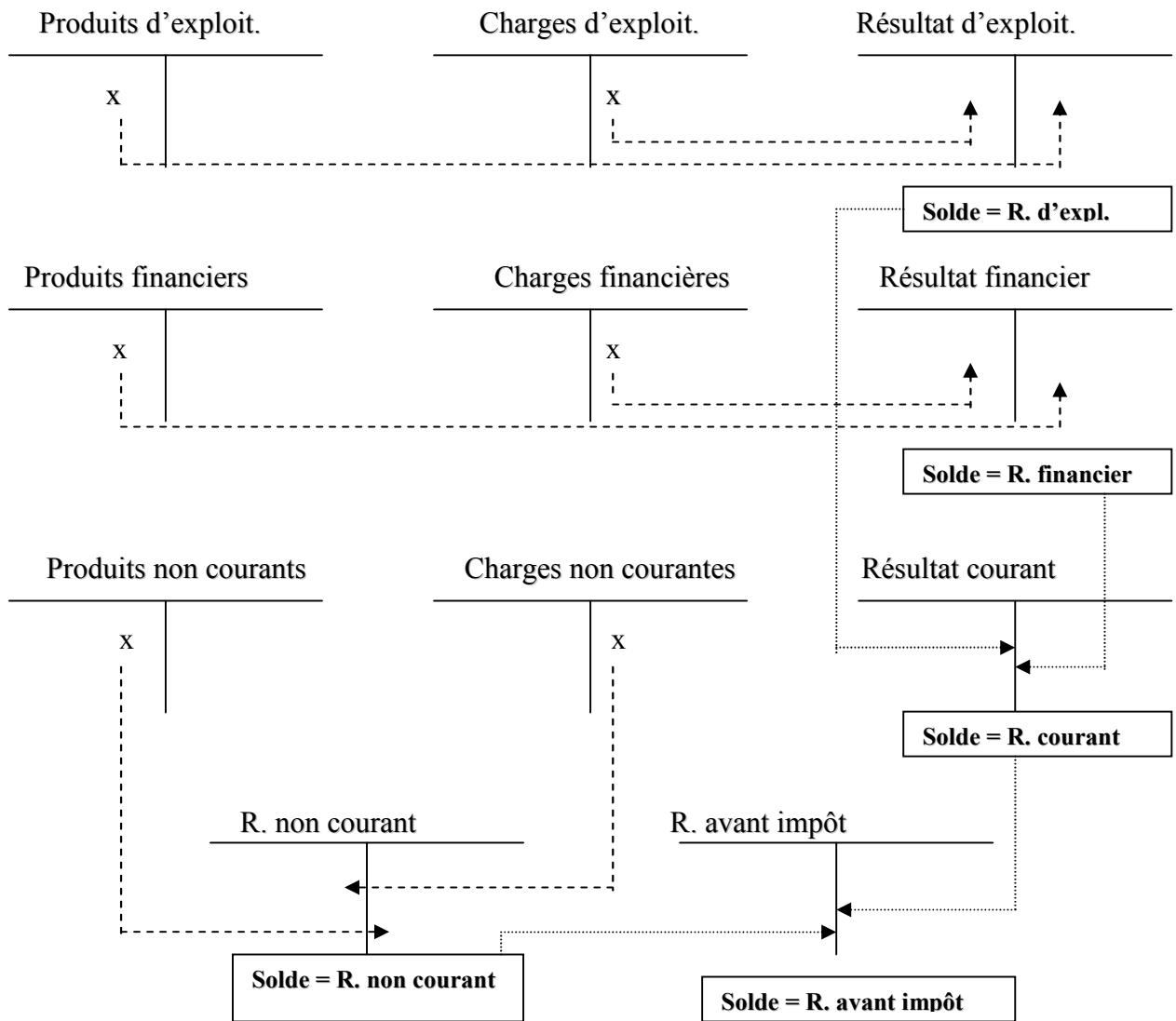
L'établissement des états de synthèse suppose donc des régularisations préalables des comptes de gestion dans le but de déterminer le résultat exact en respectant les étapes suivantes :



IV – DETERMINATION DU RESULTAT COMPTABLE :

Le calcul du résultat comptable s'effectue par étapes à savoir :

- ⇒ **Résultat d'exploitation = produits d'exploitation – charges d'exploitation**
- ⇒ **Résultat financier = produits financiers – charges financières**
- ⇒ **Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier**
- ⇒ **Résultat non courant = produits non-courants – charges non courantes**
- ⇒ **Résultat avant impôt = résultat courant + résultat non courant**
- ⇒ **Résultat net = résultat avant impôt – impôt sur les résultats**



CHAPITRE -II- LES AMORTISSEMENTS;

Section-1 : Définitions

Les amortissements sont la constatation, en écritures comptables au moment de l'inventaire, de la dépréciation définitive que subissent de nombreux éléments corporels ou incorporels.

Cette dépréciation résulte de l'usage, du temps, du changement de technique ou toute autre cause jugée définitive.

De ce fait, l'amortissement constate donc la perte continue et latente de la valeur d'usage de l'immobilisation.

➤ **But :**

L'amortissement est destiné à permettre à l'entreprise de répartir le coût de l'investissement entre les exercices durant lesquels l'immobilisation est effectivement utilisée par l'entreprise.

➤ **Conditions :**

Trois conditions sont nécessaires pour que l'amortissement puisse être admis en déduction des bénéfices imposables.

- L'amortissement doit être pratiqué sur des éléments d'actif appartenant à l'exploitation et effectivement soumis à dépréciation.
- L'amortissement pratiqué doit correspondre, au moins approximativement, à la dépréciation subie.
- L'amortissement doit être pratiqué suivant un plan préétabli et adopté quels que soient les résultats de l'entreprise, bénéficiaire ou déficitaires.

➤ **Concepts fondamentaux**

❖ **Valeur d'origine (VO) :**

Elle correspond au coût d'acquisition de l'immobilisation amortissable (Hors TVA récupérable)

- Si le bien amortissable ne donne pas droit à la déduction de la TVA, la base d'amortissement est la VO TTC.
- Si l'immobilisation est produite par l'entreprise pour elle-même, alors le coût d'acquisition correspond au coût de production.

❖ **Durée d'amortissement (n) :**

C'est la durée conventionnelle de dépréciation de l'immobilisation amortissable.

Exemples :

- ✓ Bâtiments : 20 ans.
- ✓ Matériel et outillage : de 5 à 10 ans.
- ✓ Matériel informatique : de 3 à 5 ans.

❖ **Taux d'amortissement (T) :**

- Il correspond au taux qui servira de base de calcul des dépréciations annuelles.
- Il est égal à $100/n$

❖ **Annuité ou dotation :**

- Elle correspond à la dépréciation annuelle que subit l'immobilisation amortissable.
- L'annuité peut être constante ou variable en fonction du mode d'amortissement

applicable pour l'immobilisation.

Exemple : Un matériel dont la valeur d'origine est de 50.000 dhs et la durée de vie est de 5 ans.

- $\text{Annuité} = 50\ 000 \times 20\%$
- $\text{Annuité} = 10\ 000$

❖ **Valeur nette d'amortissement (VNA) :**

- Elle correspond à la valeur d'origine diminuée du cumul d'amortissement.

Exemple : Calculer la VNA du matériel de l'exemple précédent après la troisième année.

- $\text{V.N.A} = 50\ 000 - 30\ 000$
- $\text{V.N.A} = 20\ 000$

❖ **Début de calcul de l'amortissement :**

- A partir de la date de réception de l'immobilisation acquise.
- A compter de la date de mise en service (date d'utilisation) lorsque l'immobilisation ne se déprécie pas totalement dans l'intervalle (entre la date d'achat et la date d'utilisation).

❖ **Fin de calcul de l'amortissement :**

- Jusqu'à la date de sortie de l'immobilisation du patrimoine dans la limite de la valeur d'origine.
- Jusqu'à dépréciation totale du matériel, c'est-à-dire $\text{VO} = \text{Total des annuités}$.

Section -2: Les modes d'amortissement

Nous distinguons deux modes ou systèmes d'amortissement

- L'amortissement linéaire ou constant
- L'amortissement dégressif

☞ **L'amortissement linéaire**

❑ **Principes**

- Fixer la durée d'amortissement de l'immobilisation.
- La VNA doit être nulle après la durée d'amortissement.
- Les dotations annuelles sont égales et calculées sur la VO

❑ **Exemple :**

• Une machine d'une valeur de 20.000 HT a été acquise le 2 janvier 2012. Le dirigeant a décidé de l'amortir sur 5 années.

- Présenter le tableau d'amortissement linéaire.

Immobilisation : Machine M-1 N° d'inventaire : 04500-V Achetée au fournisseur : Electrop.			Prix d'acquisition H.T. : 20 000dh Date d'acquisition : 02-01-2012 Durée d'amortissement prévue : 5 ans Mode d'amortissement : Constant		
Année	Base d'amort.	Taux	Annuités	Total des amortissements	Valeur nette d'amort.
31.12.2012	20 000	20%	4 000	4 000	16 000
31.12.2013	20 000	20%	4 000	8 000	12 000
31.12.2014	20 000	20%	4 000	12 000	8 000
31.12.2015	20 000	20%	4 000	16 000	4 000
31.12.2016	20 000	20%	4 000	20 000	0

Application :

• Une machine d'une valeur de 168.000 HT a été acquise à crédit le 3 avril 2012, remise 5%. Le dirigeant a décidé de l'amortir sur 5 années.

- Présenter le tableau d'amortissement linéaire.

Corrigé :

Année	Base d'amort.	Taux	Annuités	Total des amortissements	Valeur nette d'amort.
2012 (6 mois)	159 600	20%	15 960	15 960	143 640
2013	159 600	20%	31 920	47 880	111 720
2014	159 600	20%	31 920	79 800	79 800
2015	159 600	20%	31 920	111 720	47 880
2016	159 600	20%	31 920	143 640	15 960
2017 (6 mois)	159 600	20%	15 960	159 600	00.00

❑ **Traitement comptable :**

Amortir c'est constater une charge de l'exercice qui s'impute directement au :

- Débiter un compte de charges 619... « Dotation d'exploitation aux amortissements... »

Amortir c'est constater, également, une diminution de la valeur du bien enregistrée directement sur le compte de l'immobilisation mais porté au :

- Créditer d'un compte d'actif 28... « Amortissements de ... »

Application n°1 :

- Un matériel de transport d'une valeur de 240.000 TTC a été acquis à crédit le 1 janvier 2014. Le dirigeant a décidé de l'amortir sur 5 années.

- Présenter le tableau d'amortissement linéaire.
- Passer au journal au 31/12/2014-2015 et 2016 les amortissements correspondants.

Corrigé :

- Tableau d'amortissement linéaire

Année	Base d'amort.	Taux	Annuités	Total des amortissements	Valeur nette d'amort.
31.12.2014	200 000	20%	40 000	40 000	160 000
31.12.2015	200 000	20%	40 000	80 000	120 000
31.12.2016	200 000	20%	40 000	120 000	80 000
31.12.2017	200 000	20%	40 000	160 000	40 000
31.12.2018	200 000	20%	40 000	200 000	0

- Le journal au 31/12/2014-2015 et 2016

- Au 31/12/2014

61934	Dotations d'exploitation aux amortissements du matériel de transport	40 000	
2834	Amortissement du matériel de transport <i>Dotation 2014</i>		40 000

- Au 31/12/2015

61934	Dotations d'exploitation aux amortissements du matériel de transport	40 000	
2834	Amortissement du matériel de transport <i>Dotation 2015</i>		40 000

- Au 31/12/2016

61934	Dotations d'exploitation aux amortissements du matériel de transport	40 000	
2834	Amortissement du matériel de transport <i>Dotation 2016</i>		40 000

Application n°2 :

- Une machine d'une valeur de 250.000 dhs HT a été acquise le 1^{er} juillet 2012. Le dirigeant a décidé de l'amortir sur 5 années.

- Présenter le tableau d'amortissement linéaire.
- Passer au journal les écritures relatives à l'acquisition du bien.
- Passer au journal au 31/12/2012-2013 et 2017 les amortissements correspondants.

Corrigé :

- Tableau d'amortissement linéaire

Année	Base d'amort.	Taux	Annuités	Total des amortissements	Valeur nette d'amort.
2012 (6 mois)	250 000	20%	25 000	25 000	225 000
2013	250 000	20%	50 000	75 000	175 000
2014	250 000	20%	50 000	125 000	125 000
2015	250 000	20%	50 000	175 000	75 000
2016	250 000	20%	50 000	225 000	25 000
2017 (6 mois)	250 000	20%	25 000	250 000	00.00

- Le journal au 31/12/2012-2013 et 2017

- Au 31/12/2012

61933 28331	Dotations d'exploitation aux amortissements des installations techniques, matériel et outillage Amortissement des installations techniques, matériel et outillage <i>Suivant inventaire 2012</i>	25 000	25 000
----------------	--	--------	--------

- Au 31/12/2013

61933 28331	Dotations d'exploitation aux amortissements des installations techniques, matériel et outillage Amortissement des installations techniques, matériel et outillage <i>Suivant inventaire 2013</i>	50 000	50 000
----------------	--	--------	--------

- Au 31/12/2017

61933 28331	Dotations d'exploitation aux amortissements des installations techniques, matériel et outillage Amortissement des installations techniques, matériel et outillage <i>Suivant inventaire 2017</i>	50 000	50 000
----------------	--	--------	--------

☞ L'amortissement dégressif

☐ Principes

- Fixer la durée d'amortissement de l'immobilisation.
- Le taux dégressif = Taux linéaire * Coefficient
 - ✓ 1,5 : Lorsque la durée de vie est comprise entre 3 et 4 ans.
 - ✓ 2 : Lorsque la durée de vie est comprise entre 5 et 6 ans.
 - ✓ 3 : Lorsque la durée de vie dépasse 6 ans.
- La première année, l'annuité est calculée sur la base de la valeur d'origine. Les autres années, l'annuité est calculée sur la base de la valeur nette d'amortissement.
 - A partir de l'année où le taux linéaire, calculé sur la base du nombre d'années restant, devient supérieur au taux dégressif, on retient l'amortissement linéaire à la place du dégressif.
 - La valeur nette d'amortissement est considérée nulle à la fin de la durée.

Application :

- Une machine d'une valeur de 20.000 HT a été acquise le 2 janvier 2014. Le dirigeant a décidé de l'amortir sur 5 années.

- Présenter le tableau d'amortissement dégressif.

Immobilisation : Machine M-1 N° d'inventaire : 04500-V Achetée au fournisseur : Electrop.			Prix d'acquisition H.T. : 20 000dh Date d'acquisition : 02-01-2012 Durée d'amortissement prévue : 5 ans Mode d'amortissement : Constant		
Année	Base d'amort.	Taux	Annuités	Total des amortissements	Valeur nette d'amort.
31.12.2012	20 000	40%	8 000	8 000	12 000
31.12.2013	12 000	40%	4 800	12 800	7 200
31.12.2014	7 200	40%	2 880	15 680	4 320
31.12.2015	4 320	50%	2 160	17 840	2 160
31.12.2016	2 160	100%	2 160	20 000	00.00

❑ **Traitement comptable :**

- **Lorsque l'amortissement dégressif correspond à une dépréciation réelle des immobilisations, le même traitement comptable que l'amortissement constant.**

- Débiter un compte de charges 619... « DEA ... »
- Créditer un compte d'actif 28... « Amortissements de ... »

- **Lorsque l'amortissement dégressif ne correspond pas à une dépréciation réelle, mais traduit seulement un avantage fiscal. Dans ce cas, il faut faire attention à deux éléments :**

- ✓ L'amortissement fiscal : Représenté par l'amortissement dégressif.
- ✓ L'amortissement économique : Représenté par l'amortissement linéaire.

❖ **Lorsque AF > AE**

- Débiter un compte de charges 619... « DEA ... » : Pour le montant correspondant à l'amortissement linéaire

- Créditer un compte d'actif 28... « Amortissements de ... » : Pour le montant correspondant à l'amortissement linéaire

- Débiter un compte de charges 65941 « DNC pour amortissements dérogatoires » : Pour la différence entre l'AF et l'AE.

- Créditer le compte 1351 « Provisions pour amortissements dérogatoires » : Pour la différence entre l'AF et l'AE.

❖ **Lorsque AF < AE**

- Débiter un compte de charges 619... « DEA ... » : Pour le montant correspondant à l'amortissement linéaire

- Créditer un compte d'actif 28... « Amortissements de ... » : Pour le montant correspondant à l'amortissement linéaire
- Débiter le compte 1351 « Provisions pour amortissements dérogatoires » : Pour la différence entre l'AF et l'AE.
- Créditer le compte 75941 « Reprises sur amortissements dérogatoires » : Pour la différence entre l'AF et l'AE.

Application n°1 :

- Un matériel informatique d'une valeur de 30.000 HT a été acquis le 1 janvier 2014. Le dirigeant a décidé de l'amortir sur 5 années.
- Présenter le tableau d'amortissement dégressif.
- Passer au journal au 31/12/2014, 2015 et 2016 les amortissements correspondants.

Corrigé :

- Tableau d'amortissement dégressif

Année	Base d'amort.	Taux	Annuités	Total des amortissements	Valeur nette d'amort.
31.12.2014	30 000	40%	12 000	12 000	18 000
31.12.2015	18 000	40%	7 200	19 200	10 800
31.12.2016	10 800	40%	4 320	23 520	6 480
31.12.2017	6 480	50%	3 240	26 760	3 240
31.12.2018	3 240	100%	3 240	30 000	00.00

- Le journal au 31/12/2014-2015 et 2016
- Tableau intermédiaire des amortissements dérogatoire

Date	Annuités linéaire	Annuités dégressif	Amortissement dérogatoire	
			Dotations	Reprise
31.12.2014	6 000	12 000	6 000	
31.12.2015	6 000	7 200	1 200	
31.12.2016	6 000	4 320		1 680
31.12.2017	6 000	3 240		2 760
31.12.2018	6 000	3 240		2 760

❖ Au 31/12/2014

61935	Dotations d'exploitation aux amortissements des mobiliers, matériel de bureau et aménagement divers	6 000	
28335	Amortissement du matériel informatique <i>Suivant inventaire 2014</i>		6 000
65941	Dotations non courantes pour amortissements dérogatoires	6 000	
1351	Provisions pour amortissements dérogatoires <i>Suivant inventaire 2014</i>		6 000

❖ Au 31/12/2015

61935 28335	Dotations d'exploitation aux amortissements des mobiliers, matériel de bureau et aménagement divers Amortissement du matériel informatique <i>Suivant inventaire 2015</i>	6 000	6 000
65941 1351	Dotations non courantes pour amortissements dérogatoires Provisions pour amortissements dérogatoires <i>Suivant inventaire 2015</i>	1 200	1 200

❖ Au 31/12/2016

61935 28355	Dotations d'exploitation aux amortissements des mobiliers, matériel de bureau et aménagement divers Amortissement du matériel informatique <i>Suivant inventaire 2016</i>	6 000	6 000
1351 75941	Provisions pour amortissements dérogatoires Reprises non courantes sur amortissements dérogatoires <i>Suivant inventaire 2016</i>	1 680	1 680

❖ Au 31/12/2017

61935 28355	Dotations d'exploitation aux amortissements des mobiliers, matériel de bureau et aménagement divers Amortissement du matériel informatique <i>Suivant inventaire 2017</i>	6 000	6 000
1351 75941	Provisions pour amortissements dérogatoires Reprises non courantes sur amortissements dérogatoires <i>Suivant inventaire 2017</i>	2 760	2 760

❖ Au 31/12/2018

61935 28355	Dotations d'exploitation aux amortissements des mobiliers, matériel de bureau et aménagement divers Amortissement du matériel informatique <i>Suivant inventaire 2018</i>	6 000	6 000
1351 75941	Provisions pour amortissements dérogatoires Reprises non courantes sur amortissements dérogatoires <i>Suivant inventaire 2018</i>	2 760	2 760

Application n°2 :

- Un matériel industriel d'une valeur de 360.000 TTC a été acquis le 03/07/2015. Le dirigeant a décidé de l'amortir sur 5 années suivant le mode dégressif.
- Présenter le tableau d'amortissement dégressif.
- Passer au journal les écritures correspondantes à la fin de l'exercice 2015 et 2018.

Corrigé :

- Tableau d'amortissement dégressif

Année	Base d'amort.	Taux	Annuités	Total des amortissements	Valeur nette d'amort.
2015 (6 mois)	300 000	40%	60 000	60 000	240 000
2016	240 000	40%	96 000	156 000	144 000
2017	144 000	40%	57 600	213 600	86 400
2018	86 400	40%	34 560	248 160	51 840
2019	51 840	66.66%	34 556,54	282 716.54	17 283,46
2020 (6 mois)	17 283,46	100%	17 283,46	300 000	00.00

- Le journal au 31/12/2015 et 2018

- Tableau intermédiaire des amortissements dérogatoire

Date	Annuités linéaire	Annuités dégressif	Amortissement dérogatoire	
			Dotation	Reprise
2015	30 000,00	60 000,00	30 000,00	
2016	60 000,00	96 000,00	36 000,00	
2017	60 000,00	57 600,00		2 400,00
2018	60 000,00	34 560,00		25 440,00
2019	60 000,00	34 556,54		25 443,46
2020	30 000,00	17 283,46		12 716,54
			66 000	66 000

Au 31/12/2015

61933	Dotations d'exploitation aux amortissements des installations techniques, matériel et outillage Amortissement des installations techniques, matériel et outillage <i>Suivant inventaire 2015</i>	30 000	
28331			30 000
65941	Dotations non courantes pour amortissements dérogatoires Provisions pour amortissements dérogatoires <i>Suivant inventaire 2015</i>	30 000	
1351			30 000

Au 31/12/2018

61933	Dotations d'exploitation aux amortissements des installations techniques, matériel et outillage Amortissement des installations techniques, matériel et outillage <i>Suivant inventaire 2018</i>	60 000	
28331			60 000
1351	Provisions pour amortissements dérogatoires Reprises non courantes sur amortissements dérogatoires <i>Suivant inventaire 2018</i>	25 440	
75941			25 440

Section- 3: La cession d'une immobilisation

Lorsqu'une immobilisation amortissable est cédée, il convient d'effectuer les travaux suivants :

❖ **Comptabilisation de la cession** : Par

- Le débit d'un compte de créances ou de trésorerie : Pour le prix de cession.
- Le crédit du compte 7513 « PC des immobilisations corporelles ».

Lorsqu'une immobilisation amortissable est cédée, il convient d'effectuer les travaux suivants :

❖ **Constatation de la dotation complémentaire** : qui correspond à la période entre le début de l'exercice et la date de cession.

❖ **Constatation de la VNA (Sortie de l'immobilisation)** : Par

- Le débit du compte 28... « Amortissement ... » : Le cumul des amortissements.
- Le débit d'une compte 6513 « VNA des immobilisations corporelles cédées » : VNA
- Le crédit du compte d'immobilisations
- Le crédit du compte 4456 « Etat TVA due ».

Exemple -1: Le système linéaire

Un matériel de transport, acquis le 03/01/2014 à 198.000 HT. Il est amortissable selon le mode linéaire sur une durée de 5 années.

Le matériel a été cédé le 29/06/2016 par chèque à 60.000 HT.

- Passer au journal les enregistrements correspondants au 29/06/2016 et au 31/12/2016.

Corrigé :

- Tableau d'amortissement linéaire

Année	Base d'amort.	Taux	Annuités	Total des amortissements	Valeur nette d'amort.
2013	198.000	20%	39 600	39 600	158 400
2014	198.000	20%	39 600	79 200	118 800
2015	198.000	20%	39 600	118 000	79 200
2016	198.000	20%	39 600	158 400	39 600
2017	198.000	20%	39 600	198 000	00.00

- Le journal au 29/06/2016 et au 31/12/2016
- **Comptabilisation de la cession au 29/06/2016**

5141 7513	Banque Produits des cessions des immobilisations corporelles <i>La constatation du produit de la cession</i>	60 000	60 000
--------------	--	--------	--------

- **Constatation de la dotation complémentaire au 31/12/2016**

61934 2834	Dotations d'exploitation aux amortissements du matériel de transport Amortissement du matériel de transport <i>Dotation complémentaire 2016</i>	19 800	19 800
---------------	---	--------	--------

- **Constatation de la VNA (Sortie de l'immobilisation) au 31/12/2016**

2834	Amortissement du matériel de transport	99 000	
6513	VNA des immobilisations corporelles cédées	99 000	
234	Matériel de transport		198 000
	<i>La constatation de la VNA</i>		

Exemple -1: Le système dégressif

Un matériel de transport, acquis le 03/01/2014 à 198.000 HT, remise 5%. Il est amortissable selon le mode linéaire sur une durée de 5 années.

Le matériel a été cédé le 29/06/2016 par chèque à 60.000 HT, TVA 20%.

- Passer au journal les opérations correspondantes au 29/06/2016 et au 31/12/2016.

Corrigé :

- Tableau d'amortissement dégressif

Année	Base d'amort.	Taux	Annuités	Total des amortissements	Valeur nette d'amort.
2013	198.000	40%	79 200	79 200	118 800
2014	118 800	40%	47 520	126 720	71 280
2015	71 280	40%	28 512	155 232	42 768
2016	42 768	50%	21 384	176 616	21 384
2017	21 384	100%	21 384	198 000	00.00

- Le journal au 29/06/2016 et au 31/12/2016

- **Comptabilisation de la cession au 29/06/2016**

5141	Banque	60 000	
7513	Produits des cessions des immobilisations corporelles		60 000
	<i>La constatation du produit de la cession</i>		

- **Constatation de la dotation complémentaire au 31/12/2016**

61934	Dotations d'exploitation aux amortissements du matériel de transport	7 920	
2834	Amortissement du matériel de transport		7 920
	<i>Dotation complémentaire 2016</i>		
1351	Provisions pour amortissements dérogatoires	2 772	
75941	Reprises non courantes sur amortissements dérogatoires		2 772
	<i>Suivant inventaire 2016</i>		

- **Constatation de la VNA (Sortie de l'immobilisation) au 31/12/2016**

1351	Provisions pour amortissements dérogatoires	34 460	
2834	Amortissement du matériel de transport	125 920	
6513	VNA des immobilisations corporelles cédées	37 620	
234	Matériel de transport		198 000
	<i>La constatation de la VNA</i>		

❖ Incidence des amortissements sur les états de synthèse

- Incidence de l'amortissement linéaire sur la balance (avant et après inventaire).
- Incidence de l'amortissement dégressif sur la balance (avant et après inventaire).
- Incidence de l'amortissement linéaire sur le bilan.
- Incidence de l'amortissement dégressif sur le bilan.
- Incidence de l'amortissement linéaire sur le CPC.
- Incidence de l'amortissement dégressif sur le CPC.

Application: Le système linéaire

« DNP » est une société nouvellement créée. Le dirigeant a acquis le 03/04/2013, un matériel industriel pour 250.000,00dhs HT, TVA 20%. Le matériel industriel est amortissable suivant le mode linéaire sur 5 ans.

- Présenter le tableau d'amortissement de ce matériel.
- Passer au journal au 31/12/2014 les amortissements correspondants.
- Présenter l'extrait de la balance avant et après inventaire au 31/12/2014.
- Présenter l'extrait du bilan au 31/12/2014.
- Présenter l'extrait du CPC au 31/12/2014.

Corrigé :

- Le tableau d'amortissement linéaire se présente comme suit

Année	Base d'amort.	Taux	Annuités	Total des amortissements	Valeur nette d'amort.
2013 (9mois)	250 000	20%	37 500	37 500	212 500
2014	250 000	20%	50 000	87 500	162 500
2015	250 000	20%	50 000	137 500	112 500
2016	250 000	20%	50 000	187 500	62 500
2017	250 000	20%	50 000	237 500	12 500
2018 (3 mois)	250 000	20%	12 500	250 000	0

A- L'incidence sur journal

- Journal au 31/12/20104

61933	Dotations d'exploitation aux amortissements des installations techniques, matériel et outillage	50 000	
28331	Amortissement des installations techniques, matériel et outillage		50 000
<i>Suivant inventaire 2014</i>			

B- L'impact sur la balance

- Balance avant inventaire au 31/12/14

N° de compte	Comptes	Soldes	
		Débiteur	Créiteur
2332	Matériel et outillage	250 000	37 500
28332	Amortissement du matériel et outillage		(cumul d'amortissement au 31/12/13)

- Balance après inventaire au 31/12/14

N° de compte	Comptes	Soldes	
		Débiteur	Créditeur
2332	Matériel et outillage	250 000	
28332	Amortissement du matériel et outillage		87 500
61933	DEA des installations techniques, matériel et outillage	50 000 (Dotation de 2014)	(cumul d'amortissement au 31/12/14)

C- Impact sur le bilan

- Bilan après inventaire au 31/12/14

Intitulé du compte	Valeur brute	Cumul d'amortissement	Valeur nette d'amortissement
(233) Installations techniques matériel et outillage	250 000	87 500	162 500

D- L'impact sur le CPC

- CPC après inventaire au 31/12/14

Intitulé du compte	Montant
619 Dotations d'exploitation aux amortissements	50 000

Application n°2 : Le système dégressif

« ANP » est une société nouvellement créée. Le dirigeant a acquis 05/01/2013, un matériel de transport de 180.000,00dhs HT, TVA 20%. Le matériel est amortissable suivant le mode dégressif sur 5 ans.

- Présenter le tableau d'amortissement de ce matériel.
- Passer au journal au 31/12/2014 l'amortissement correspondant.
- Présenter l'extrait de la balance avant et après inventaire au 31/12/2014.
- Présenter l'extrait du bilan au 31/12/2014.
- Présenter l'extrait du CPC au 31/12/2014.

Corrigé :

- Le tableau d'amortissement dégressif se présente comme suit

Année	Base d'amort.	Taux	Annuités	Total des amortissements	Valeur nette d'amort.
2013	180 000	40%	72 000	72 000	108 000
2014	108 000	40%	43 200	115 200	64 800
2015	64 800	40%	25 920	141 120	38 880
2016	38 880	50%	19 440	160 560	19 440
2017	19 440	100%	19 440	180 000	00.00

E- L'incidence sur journal

- Journal au 31/12/2014

61934 2834	Dotations d'exploitation aux amortissements du matériel de transport Amortissement du matériel de transport <i>Suivant inventaire 2014</i>	36 000	36 000
65941 1351	Dotations non courantes pour amortissements dérogatoires Provisions pour amortissements dérogatoires <i>Suivant inventaire 2014</i>	7 200	7 200

F- L'impact sur la balance

- Balance avant inventaire au 31/12/14

N° de compte	Comptes	Soldes	
		Débiteur	Créditeur
2340 2834	Matériel de transport Amortissement du matériel de transport	180 000	72 000 (cumul d'amortissement au 31/12/13)

- Balance après inventaire au 31/12/14

N° de compte	Comptes	Soldes	
		Débiteur	Créditeur
2340 28332 61934	Matériel de transport Amortissement du matériel de transport DEA du matériel de transport	180 000 36 000(Dotation de 2014)	115 200 (cumul d'amortissement au 31/12/14)

G- Impact sur le bilan

- Bilan après inventaire au 31/12/14

Intitulé du compte	Valeur brute	Cumul d'amortissement	Valeur nette d'amortissement	Eléments	Valeur nette
234 MT	180 000	115 200	64 800	135 Provisions réglementées	43 200

H- L'impact sur le CPC

- CPC après inventaire au 31/12/14

Intitulé du compte	Montant
619 Dotations d'exploitation aux amortissements	360 000
659 Dotations non courantes	7 200

Travaux dirigés

Exercice-1

La VNA d'un matériel informatique s'établit à 6.600 dhs au 31/12/2016.

• Sachant que le matériel a été acquis le 03/07/2013 et qu'il est amortissable suivant le mode linéaire sur 5 ans, déterminer sa valeur d'origine

Corrigé :

- $V.N.A = V.O - A$
- $A = V.O \times 20\% \times 42/12$
- $V.N.A = V.O - V.O \times 20\% \times 42/12$
- $V.O = V.N.A / 0,3$
- $V.O = 220\ 000$

Exercice-2

Une machine de production acquise le 02/03/2013 pour un montant de 180.000 TTC, et amortissable sur 5 ans suivant le mode linéaire, a été cédée le 29/07/2016 avec une plus value de 20.000 dhs.

- Calculer son prix de cession.

Corrigé :

- Plus-value = Prix de cession - V.N.A
- Prix de cession = Plus-value + V.N.A
- $V.N.A = V.O - A$
- $A = 150\ 000 \times 20\% \times 41/12$
- $V.N.A = 150\ 000 - 102\ 450,00$
- $V.N.A = 47\ 550,00$
- Prix de cession = $20\ 000 + 47\ 550,00$
- Prix de cession = $67\ 550,00$

Exercice-3 : Travail à rendre

La société « LENS » vous communique les informations suivantes :

- Une machine de production a été acquise par virement le 02/01/2014 pour un montant de 90.000,00dhs HT. La durée de vie de cette machine est de 5 années et elle est amortie suivant le mode dégressif.

- Un matériel de transport a été acquis par chèque le 03/07/2014 pour un montant de 240.000,00dhs TTC. La durée de vie de ce matériel de transport est de 5 années et il est amorti suivant le mode linéaire.

- Le matériel de transport a été cédé par chèque le 30/06/2016 pour un montant de 110.000,00 HT.

Travail à faire :

- Présenter le tableau d'amortissement de la machine de production et du matériel de transport.
- Passer dans le journal de la société « Lens » les écritures nécessaires en 2014, 2015 et 2016.